Un établissement unique et original :
Le lycée franco-finlandais d'Helsinki

I) Présentation générale.

1) Un établissement d'état finlandais centré sur la francophonie.

Le lycée franco-finlandais est un organisme d'état qui a choisi de mettre l'accent sur le bilinguisme de la classe maternelle au lycée. En effet, en classe maternelle l'enseignement est totalement dispensé en français. En école primaire et au collège les enseignements se déroulent à 50% en français et 50% en finnois. Enfin au lycée il n'y a plus que 5h de français. Les disciplines sont enseignées en finnois.

Grâce à ce système original, les élèves sont quasiment bilingues à la sortie du collège.

Le bilinguisme n'est pas la seule originalité de cet établissement puisqu'il présente la particularité d'accueillir les élèves depuis l'école maternelle jusqu'au lycée. En général l'enseignement primaire et secondaire se font dans des lieux différents.

2) La philosophie du lycée : compétences linguistiques et ouverture d'esprit.

« La fonction spécifique du Lycée franco-finlandais d´Helsinki est de donner à ses élèves une bonne connaissance du français et de la culture francophone. Selon ses possibilités, le Lycée coopère avec les écoles de différents pays francophones, organise des voyages d´études et reçoit des visiteurs des pays francophones et d´autres pays. En contrepartie, le Lycée y envoie des correspondants.

Le Lycée initie les élèves à la culture française et leur donne de bonnes bases pour les études universitaires et/ou professionnelles et pour la vie d´adulte, aussi bien en Finlande

qu´à l´étranger. L´une des fonctions du Lycée est de faire progresser la connaissance de la langue française et de la culture francophone en Finlande dans et hors de la communauté scolaire. Grâce à un vaste choix de langues vivantes, les élèves sont éduqués au cosmopolitisme et à la tolérance.

Ainsi, les élèves de cet établissement s'insèrent dans le monde avec des compétences linguistiques fortes, un esprit d'ouverture, de communauté et un grand sens de la communication. »

3) Les valeurs éducatives.

« Le travail d´éducation du Lycée est fondé sur les valeurs suivantes :

- Respect de la vie: respect de soi, d´autrui et de la nature
- Développement durable
- Acceptation de la différence
- Esprit d´initiative, créativité et critique constructive
- Développement intellectuel par l´échange
- Sens des responsabilités et honnêteté
- Joie de vivre et confiance en l´avenir

Les valeurs éducatives sont la base du développement intellectuel et de l´apprentissage des bonnes manières. Le fondement de l´éducation est le respect de la vie, le respect de soi, d´autrui et de la nature. Les bonnes manières consistent à prendre autrui en considération, à avoir le sens des responsabilités.

Les valeurs de l´établissement se traduisent en outre par la prise en considération du vécu culturel de chacun, de la culture finlandaise et du patrimoine finlandais. L´objectif est le développement de l´estime de soi dans un climat créatif, sûr et tolérant. On aide et encourage les élèves à développer l´art de l´interaction et de l´empathie et on leur donne les moyens de rencontrer l´autre dans les différentes situations de la vie ».

4) La communauté scolaire.

Le personnel

Au lycée franco-finlandais, seuls quatre enseignants sont français, détachés dans l'établissement, le reste du personnel est finlandais il s'agit :

- du directeur général assisté d'un adjoint par cycle d'enseignement
- des enseignants, dont certains sont spécialisés dans l'orientation et le soutien scolaire
- d'un médecin scolaire à plein temps
- d'une infirmière à plein temps
- d'une psychologue présente 75% de la semaine
- d'une assistante sociale à plein temps

Les élèves

Ils sont un peu plus de 800, 30% d'entre eux sont issus de familles dont au moins un des deux parents est francophone. Le recrutement est à la fois local mais du fait de son originalité, l'établissement accueille des élèves de toute l'agglomération d'Helsinki.

Globalement 70% des élèves sont issus de classes sociales aisées.

5) Environnement et équipements de l'établissement.

Environnement

Il se situe dans un quartier résidentiel calme, paisible et boisé.

L'école est totalement ouverte sur l'extérieur : aucune barrière ne la délimite ni ne la sépare du passage des habitants.

Les équipements

L'école s'organise autour d'un grand hall central qui donne accès à deux ailes.

Les salles sont bien équipées, favorisent l'utilisation des TICE (prises électriques à disposition des élèves, réseau WIFI libre, outils informatiques variés). La disposition est frontale, hormis une salle modulable.

Il existe de nombreuses salles spécialisées très équipées comme :

- La salle de musique et ces nombreux instruments mis à disposition des élèves.
- Les salles d'arts plastiques
- Les salles de couture
- La salle des travaux de bois
- La salle d'enseignement de la cuisine et de l'hygiène.

Deux gymnases et une salle de musculation permettent aux élèves mais aussi aux adultes de pratiquer une activité physique dans d'excellentes conditions.

Pour les activités culturelles l'école dispose d'un auditorium et d'un réfectoire qui se transforme en salle de spectacle bien équipée.

Enfin chaque élève bénéficie d'un casier personnel de grande taille.

Outre ces équipements, les professeurs ont à disposition une salle très agréable dans laquelle ils peuvent se réunir, se reposer, cuisiner mais également travailler dans de bonnes conditions car autour de cette salle on trouve des bureaux isolés, équipés et des salles spécifiques par discipline.

Enfin pour se détendre les professeurs ont accès à un sauna.

II) Des enseignements diversifiés : Une école de la vie.

1) Un rythme scolaire adapté et adaptable.

En général, une journée de cours commence à 8h et se termine à 14h. Le fait le plus notable c'est qu'une séance ne dure que 45 min et est systématiquement suivie d'une pause de 15 min. Il y a donc en permanence une alternance entre des moments de concentration et de travail et des moments de pause durant lesquels les élèves sont libres de sortir afin de se détendre en jouant par exemple au baby-foot.

L'emploi du temps des élèves est annualisé. Les élèves ont le choix parmi une multitude de cours et certains sont obligatoires. De même, ils peuvent composer leurs périodes à leur convenance avec plus de matière parfois et moins à d'autres moments.

Pour valider le cursus du lycée, un élève doit réussir 75 cours (certains étant obligatoires, d'autres optionnels). Il peut le faire en trois ans, trois ans et demi ou quatre ans.

2) Un enseignement tourné vers le monde et le réel.

Parmi les nombreux enseignements auxquels ont accès les élèves, qui développent et valorisent des compétences multiples et transversales, certaines permettent d'être directement en prise avec le monde qui les entoure, ses problématiques, et de le décrypter. Par exemple il est obligatoire de suivre un cours d'éducation aux médias.

Dans les établissements finlandais on enseigne aussi bien les disciplines fondamentales que des enseignements plus pratiques. Par exemple la couture, la cuisine, le travail du bois... Ainsi les éléments de la vie quotidienne sont enseignés et cela permet d'éviter des travers de société comme de le fait que les tâches quotidiennes seraient sexuées : le bricolage, la couture ou la manipulation d'une machine à laver ne sont pas pour un élève finlandais plus masculins ou féminins. En outre cela permet de mettre sur la même échelle de valeurs les enseignements pratiques et théoriques. Plus encore, les enseignements théoriques prennent plus de sens car ils sont perçus comme utile pour le quotidien. Par exemple les élèves apprennent les mesures et les tableaux de conversions (centilitre, décilitre...) en faisant des crêpes en cours de cuisine. Cette interdisciplinarité se retrouve également dans la fabrication en cours de couture de costumes, et en cours de travail du bois de décors, qui servent aux spectacles de fin d'année.

2) Une véritable école de la citoyenneté.

Les compétences que l'on développe chez l'enfant sont simultanément disciplinaires et réellement citoyennes.

Les élèves sont incités à travailler en groupe, à rendre compte de leur travail. Par exemple chaque mardi une classe présente à l'ensemble des élèves de l'établissement la restitution d'un projet collectif.

Dans cet esprit, les travaux des élèves sont régulièrement valorisés par le biais d'une présentation dans de larges vitrines prévues à cet effet.

Nous avons pu constater que les élèves se sentent bien à l'école qui fonctionne comme une maison. D'ailleurs ils sont responsabilisés comme leurs parents peuvent le faire puisqu'ils participent à la vie de la collectivité en assumant une série de tâches : en 6ème classe, ils doivent accorder une journée d'aide à la bibliothèque, en 7ème classe à la cantine (service/nettoyage) et en 8ème dans le pré-scolaire (maternelle).

Cette éducation à la citoyenneté se retrouve également dans le fait que les élèves sont régulièrement consultés et que l'on tient compte de leur avis dans des domaines variés (choix des cours, ordre du jour des réunions les concernant, manifestations organisées par l'école...)

Pour finir, le système finlandais met au cœur de l'école l'autonomisation des élèves, que se soit dans la vie à l'école comme dans les pratiques de classe.

III) Un système qui donne sa chance à tous.

1) Une école très égalitaire.

L'école en Finlande est totalement gratuite : il n'y a pas de frais d'inscription, les manuels et effets scolaires sont distribués aux élèves tout au long de l'année au fur et à mesure des besoins.

Salle des fournitures scolaires

De même chaque école doit assurer gratuitement un repas chaud pour chaque élève.

En outre, au lycée franco-finlandais d'Helsinki, un échange scolaire avec un établissement français est obligatoire et concerne tous les élèves lorsqu'ils sont en 4ème année (CM2). Enfin chaque élève se voit remettre au lycée un ordinateur portable.

2) Une remédiation efficace aux difficultés scolaires.

En Finlande, on insiste sur l'importance du soutien scolaire en tant que partie intégrante des fonctions fondamentales de l'école. Les élèves ont un droit légal à un soutien individuel et gratuit. La coopération pluridisciplinaire occupe une place centrale en matière de soutien scolaire. Dans l'établissement même si le soutien scolaire est l'affaire de tous, une équipe composée de trois enseignants spécialisés, une psychologue, une assistante sociale, un médecin et un professeur d'orientation sont les interlocuteurs privilégiés des élèves en difficultés. Ils interviennent très tôt, dès les premiers troubles constatés et de diverses manières :

- Observation, suivi et aide au sein de la classe.
- Entretiens individuels et avec les parents qui sont intégrés aux dispositifs d'aide.
- Cours particuliers ou en petits groupes (maximum 5 élèves) pendant une courte période ou tout au long de l'année.
- Dispositifs expérimentaux encouragés, comme par exemple la mise en place d'un groupe de soutien de 11 élèves de 8ème année qui se réunit par quinzaine avec l'équipe de soutien. L'ordre du jour dépend des besoins ponctuels des élèves qui le fixent en début de réunion.

L'inclusion de l'élève, ses souhaits et ses opinions sont pris en compte dans le cadre des mesures et des solutions le concernant en fonction de son âge, son niveau de

développement et ses autres capacités personnelles.

L'objectif du soutien scolaire est avant tout d'assurer le bien-être de l'élève et de revaloriser l'estime de lui-même condition préalable à tout travail permettant de pallier à ses difficultés.

En complément du dispositif de soutien de l'école, une rééducation neuropsychologique très efficace est proposée aux familles (quel que soit d'ailleurs le type de difficulté).

De leur côté, les enseignants travaillent par discipline en barrettes avec un enseignant supplémentaire. Cela leur permet d'organiser au mieux le soutien et de s'adapter aux besoins des élèves.

3) Un système épanouissant...

… par l'organisation des enseignements qui permet à chacun d'avancer à son rythme :

- A la fin du collège, un élève un peu trop fragile pour aller au lycée se voit proposé de faire une dixième année, dans une classe à très petit effectif (cinq élèves en général) durant laquelle le principe de fonctionnement est le suivant :, les professeurs s'assurent qu'une notion est acquise avant d'évaluer l'élève et de passer à la suite.
- Le cursus au lycée peut se dérouler en trois ou quatre ans, au choix.

… par un véritable système d'options à la carte allié à un cours hebdomadaire et personnalisé d'éducation à l'orientation, qui permet aux élèves de mieux se connaître, de découvrir leurs aptitudes et leurs goûts. Cela crée les conditions d'une orientation mûrie et réfléchie.

… par une évaluation bienveillante véritable outil de la progression de l'élève.

En Finlande les élèves ne redoutent pas l'évaluation et ce pour plusieurs raisons.

- Pour donner du sens aux évaluations, les professeurs s'assurent que les élèves en connaissent les objectifs et les critères d'évaluation.

- Dans le système finlandais, le principe de l'auto-évaluation pratiqué dés le plus jeune âge, est un outil efficace puisqu'il permet à chacun d'être l'acteur conscient de ses capacités et de ses progrès. On développe chez les élèves les conditions préalables à l'auto-évaluation en leur permettant de réfléchir à la progression de leurs études et en les aidant à développer leurs compétences d'auto-évaluation. On les incite à observer, aussi bien individuellement qu'en groupe, leur apprentissage et les progrès accomplis ainsi que les facteurs qui les influencent. Les professeurs aident les élèves à comprendre les objectifs fixés et à trouver les meilleurs moyens pour les atteindre.

L'auto-évaluation permet à chaque élève de constater ses progrès et de comprendre comment on peut influer sur ses apprentissages et sur la réussite du travail scolaire.

L'objectif de l'auto-évaluation est de soutenir, chez l'élève, le développement de la connaissance de lui-même et des compétences d'apprentissage. Le but est de renforcer l'image réaliste qu'il porte sur lui, d'apprendre à suivre ses progrès, à observer

l'accomplissement des objectifs établis et à savoir s'en fixer de manière autonome.

- En Finlande, les élèves apprennent régulièrement à s'évaluer entre eux, et ce dans toutes les disciplines. Cela les aide à développer leurs capacités à donner et recevoir des commentaires constructifs.

- L'évaluation, qui en Finlande n'est pas considérée comme une sanction, positive ou négative, se résume jusqu'aux quinze ans de l'élève, en une appréciation verbale qui lui permettra de savoir comment il a progressé dans ses études. Ce n'est qu'ensuite que l'évaluation prend la forme d'une note chiffrée, correspondant au travail réalisé durant un semestre, et à l'issue de consultations avec l'élève.